

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONCOURS INTERNE à afficher et à diffuser

CHEF(FE) DE TRAVAUX D'ART

Catégorie A

Organisé au titre de l'année 2013

Emplois à pourvoir : 12 postes.

- Branche professionnelle « Présentation et mise en valeur des collections » :
 - Papier : 1 poste
 - Végétaux : 6 postes
 - Présentation des collections : 5 postes

Conditions de candidature : Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- justifier, au 1er janvier de l'année 2013, de quatre années de service en qualité de technicien(e) d'art.

En résumé

Inscription par internet : du 20 novembre 2013, 12 heures, heure de Paris au 18 décembre 2013, 17 heures, heure de Paris.

Date de demande/retrait d'un dossier d'inscription papier : du 20 novembre 2013 au 18 décembre 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Retour des dossiers d'inscription : le 27 décembre 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tous les candidats inscrits via Internet ou via un dossier papier, retour des justificatifs : le vendredi 27 décembre 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

En détails

Modalités d'inscription : Les inscriptions se feront du 20 novembre 2013 à partir de 12 heures, heure de Paris au 18 décembre 2013, 17 heures, heure de Paris, prioritairement via Internet à l'adresse suivante : <http://concours.culture.gouv.fr>.

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite, établie selon le modèle (Annexe 1). Cette demande devra être adressée par voie postale au plus tard le 18 décembre 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi. Les dossiers d'inscription dûment complétés par les candidats ne s'étant pas inscrits par Internet ainsi que

l'ensemble des pièces demandées à tous les candidats pour constituer leur dossier devront être retournés exclusivement par la poste à l'adresse suivante : Ministère de la Culture et de la Communication, secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, département du recrutement, de la mobilité et de la formation, pôle recrutement et parcours professionnels, concours chef(fe)s de travaux d'art, 182, rue Saint-Honoré, 75033 PARIS cedex 01 (joindre une enveloppe de format 22,9 cm x 32,4 cm, timbrée à 2,30 euros), au plus tard le 27 décembre 2013, le cachet de la poste faisant foi.

Aucune demande de dossier d'inscription hors délai, ni aucun dossier posté hors délai ne sera pris en compte.

Date et lieu de la première épreuve d'admissibilité : le **18 mars 2014** en région parisienne.

La date de la seconde épreuve d'admissibilité et la date de l'épreuve d'admission seront communiquées aux candidats ultérieurement.

Renseignements : **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pôle recrutement et parcours professionnels

182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris cedex 01

<http://concours.culture.gouv.fr>

Gestionnaire : Roger CAMILE

Tél : 01 40 15 86 58

Courriel : roger.camile@culture.gouv.fr